



Acte n° 2024C95

DELIBERATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45
Présents : 29
Pouvoirs : 8
Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 05/04/2024

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Anne-Marie DEGUEURCE (Pouvoir à Patrick NABETH), Elise DIENNET (Pouvoir à Gilles GARNIER), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN), Yves DUMOULIN (Pouvoir à Richard PACCAUD), Christine FORNES (Pouvoir à Michelle NUGUET), Nadia GUYON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bruno HENRY, Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Bernard REY, Pierre ROSET (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Richard SIMMINI (Pouvoir à Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : France-Line VINCENT.

OBJET : MOBILITES DURABLES – Programme Savoir Rouler à Vélo.

Vu la délibération n° 2023-C136 du Conseil communautaire de la CCDSV en date du 6 juillet 2023 ;

M. Marc PECHOUX, Président, rappelle qu'au titre de sa compétence transport, la CCDSV organise les services de mobilités sur son territoire.

En 2023, la CCDSV a approuvé en Conseil communautaire son Schéma Directeur des Modes Actifs. Son plan d'action regroupe 8 actions et il résulte d'un travail de concertation avec les élus, les acteurs économiques, les usagers et les collectivités voisines.

La fiche action n°7 propose de réaliser des interventions sur la sécurité au niveau des écoles. Cette action s'appuie sur le programme « Savoir Rouler à Vélo » (SRV) qui promeut la pratique autonome et sécurisée du vélo et du code de la route en école élémentaire. Ce projet est porté et cofinancé par Génération Vélo qui est un programme de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) de l'État.

Ce programme s'inscrit également dans la poursuite des travaux de l'estacade de Trévoux. La CCDSV s'était engagée auprès des financeurs de l'ouvrage à mettre en place le programme SRV.

Le programme SRV s'articule autour de 3 blocs d'apprentissage, d'une durée totale de 10h :

- BLOC 1 : savoir pédaler en maîtrisant les fondamentaux du vélo (aspects théoriques).
- BLOC 2 : savoir circuler en découvrant la mobilité à vélo en milieu sécurisé.
- BLOC 3 : savoir rouler à vélo en circulant en autonomie sur la voie publique.

Afin de déployer ce programme, la CCDSV a pris contact avec toutes les écoles élémentaires du territoire, publiques et privées. À ce jour, sur les 22 écoles, 11 se sont prononcées favorablement (en vert dans le tableau suivant) et l'autre moitié n'a pas répondu. Chaque école est libre d'inscrire ce programme sur son temps scolaire ou périscolaire.

L'objectif est de sensibiliser tous les élèves de CM2 à partir de la rentrée de septembre 2024. Les animateurs mobilisés sont sollicités par le programme pour sa mise en œuvre. Le coût d'un animateur pour 12 élèves pour les 3 blocs est d'environ 1000 € HT.

Au 6 mars 2024, voici le récapitulatif financier estimé en fonction du nombre d'élèves. Le coût est noté hors taxe et il n'est pas soumis à la TVA.

ÉCOLES	NBR D'ÉLÈVES CM2 (estimation sept 2024)	NBR D'INTERVENTIONS NÉCESSAIRES	COÛT PRÉVISIONNEL
FRANS	45	4	3 750 €
SAINT-DIDIER-DE-FORMANS	39	3	3 250 €
AMBERIEUX-EN-DOBES	27	2	2 250 €
TOUSSIEUX	24	2	2 000 €
REYRIEUX	48	4	4 000 €
FAREINS	30	3	2 500 €
TREVOUX	42	4	3 500 €
TREVOUX	35	3	2 917 €
CIVRIEUX	29	2	2 417 €
PARCIEUX	14	1	1 167 €
VILLENEUVE	20	2	1 667 €
SAINT-JEAN-DE-THURIGNEUX	13	1	1 083 €
SAVIGNEUX	16	1	1 333 €
MISERIEUX	21	2	1 750 €
MASSIEUX	42	4	3 500 €
BEAUREGARD	7	1	583 €
SAINTE-EUPHEMIE	16	1	1 333 €
ARS-SUR-FORMANS	10	1	833 €
SAINT-BERNARD	28	2	2 333 €
ARS-SUR-FORMANS (PRIVÉ)	non renseigné	-	0 €
REYRIEUX (PRIVÉ)	non renseigné	-	0 €
TREVOUX (PRIVÉ)	46	4	3 833 €

TOTAUX	552	46	46 000 €
---------------	------------	-----------	-----------------

SUBVENTION GÉNÉRATION VÉLO	23 000 €
COÛT CCDSV	23 000 €

Vu l'avis favorable de la commission mobilité réunie le 04/03/2024,

Vu l'avis favorable du bureau réuni le 14/03/2024,

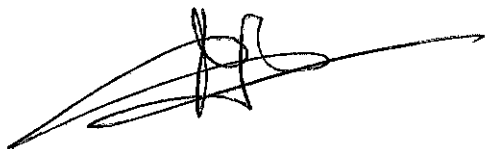
Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la mise en place du programme Savoir Rouler à Vélo pour les élèves de CM2, à partir de la rentrée scolaire 2024 avec les écoles intéressées pour suivre ce projet ;
- ✓ **DE SOLLICITER** le programme GENERATION VELO pour le financement à 50% de ce projet ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout acte à intervenir ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Principal 2024 et suivants en section d'investissement, sur le volet du PCAET.

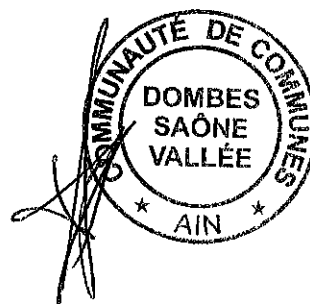
A Ars-sur-Formans, le 11/04/2024

La Secrétaire de Séance,
France-Line VINCENT

Le Président,
Marc PECHOUX



Affichage sous format électronique : 16/04/2024



Accusé de réception en préfecture
001-200042497-20240411-2024C95-DE
Reçu le 16/04/2024